**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**38E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’ESTONIE**

*3 au 14 mai 2021*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation estonienne et la remercie pour la présentation du troisième rapport national devant le Groupe de travail EPU.

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par l’Estonie dans la mise en œuvre des recommandations qu’elle a acceptées en 2016.

Le Burkina Faso salue en particulier les progrès réalisés en matière de lutte contre la violence à l’égard des femmes ainsi que la création d’une institution nationale des droits de l’homme conforme aux principes de Paris.

Le Burkina Faso encourage l’Estonie à poursuivre ses efforts afin de relever les défis qui persistent dans le domaine des droits de l’homme sur le terrain.

Le Burkina Faso recommande à l’Estonie :

1. d’adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. de garantir que les actes de violence à l’égard des femmes font l’objet d’une enquête et de poursuites efficaces.

Le Burkina Faso souhaite à l’Estonie un EPU couronné de succès.

**Je vous remercie.**